

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CABARA

**28 mars 2019**

Les conseillers municipaux par convocation en date du 14 mars 2019, se sont réunis à la Mairie de Cabara le 28 mars 2019 à 19h 00 sous la présidence de Thierry Blanc, Maire.

**Présents :** Mmes Mrs BLANC Thierry, CHORON Dominique, SAUBION Stéphanie, BATTAGLIA Eric, VIGNOLLET Corinne, BLAZY Sébastien

Absent excusé : PISONI Clotilde, DUPUIS-RABION Robert

Mr CHORON est le secrétaire de la séance

## ***DELIBERATION 1 – Vote des taux***

Avec un produit fiscal calculé sur les bases prévisionnelles annoncées par le directeur des finances publiques et sur proposition de Mr le Maire, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition sur la part communale pour l'année 2019, et donc de les maintenir comme suit :

Taxe d'habitation : 13.84      Taxe foncière : 23.02      Taxe foncière non bati : 68.60

## ***DELIBERATION 2 – Vote du Budget Primitif 2019***

Monsieur le Maire présente à son conseil le budget primitif 2019 élaboré par la commission finance en fonction des projets discutés en conseil. Les dépenses et les recettes s'équilibrent de la façon suivante :

Fonctionnement : 536 819.94 €      Investissement : 455 549 €

Le conseil municipal approuve le budget primitif de la commune pour l'année 2019.

Le budget primitif 2019 du CCAS s'équilibrant à 2 000 € est approuvé par les membres du bureau du CCAS.

Toutes les questions ayant été abordées, la séance est levée.